



**Municipalité d'Ormstown**  
5, RUE GALE,  
ORMSTOWN (Québec) J0S 1K0  
Tél. 450 829- 2625 - Télécopieur 450 829-4162  
Site internet : [www.ormstown.ca](http://www.ormstown.ca)

## **AVIS PUBLIC**

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL**

**AVIS** vous est par la présente donné par la soussignée, Jocelyne Madore, directrice générale adjointe, de la Municipalité d'Ormstown à l'effet qu'une séance extraordinaire du Conseil Municipal est convoquée par le directeur général, Monsieur Georges Lazurka, pour être tenue **Jeudi le 20 octobre 2022 à 18h30** à l'Hôtel de Ville d'Ormstown au 5, rue Gale.

Exceptionnellement, cette séance ne sera pas diffusée sur YouTube à partir de la plateforme ZOOM vu sa très courte durée et le tout, par souci d'économie. Toutefois, les personnes désirant y assister peuvent le faire en direct à l'hôtel de ville. Toute personne désirant poser une question, mais exclusivement en regard des trois (3) seuls points à l'ordre du jour ci-dessous, doit l'adresser à la secrétaire trésorière adjointe de la Municipalité, à l'adresse électronique suivante: [dga@ormstown.ca](mailto:dga@ormstown.ca), avant midi (12h00) le jour même de la séance extraordinaire.

A l'occasion de cette séance extraordinaire, il sera pris en considération le ou les sujets suivants:

### **ORDRE DU JOUR**

1. **Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**
2. **Adoption du Projet de règlement 65.6-2022 modifiant le règlement 65-2011 (PIIA);**
3. **Adoption du Projet de règlement 25.45-2022 modifiant le règlement 25-2006 (zonage);**
4. **Roxboro Inc. – frais supplémentaires pour entreposage de terre durant les travaux de pavage dans la Vallée des Outardes (phase 2);**
5. **Période de question ouverte au public**
6. **Levée de la séance.**

**Donné ce 17 octobre 2022,**

Jocelyne Madore  
secrétaire-trésorière adjointe  
[dga@ormstown.ca](mailto:dga@ormstown.ca)